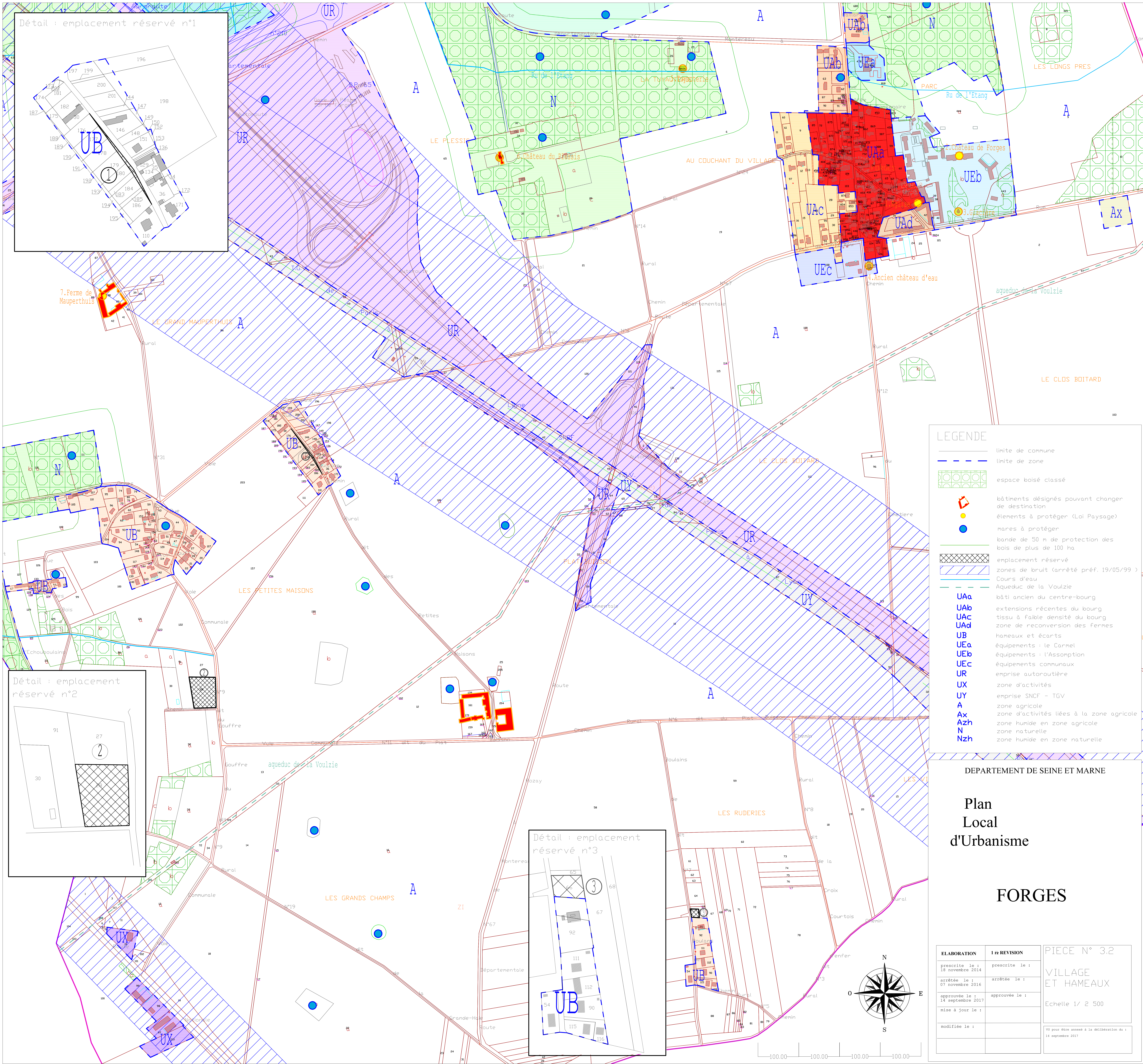




LEGENDE

limite de commune

limite de zone

espace boisé classé

bâtiments désignés pouvant changer de destination

éléments à protéger (Loi Paysage)

mares à protéger

bande de 50 m de protection des bois de plus de 100 ha

emplacement réservé

zones de bruit (arrêté préf. 19/05/99)

Cours d'eau

Aqueduc de la Voulzie

bâti ancien du centre-bourg

extensions récentes du bourg

tissu à faible densité du bourg

zone de reconversion des fermes

hameaux et écarts

équipements : le Carmel

équipements : l'Assomption

équipements communaux

emprise autoroutière

zone d'activités

emprise SNCF - TGV

zone agricole

zone d'activités liées à la zone agricole

zone humide en zone agricole

zone naturelle

zone humide en zone naturelle

UAa

bâti ancien du centre-bourg

UAAb

extensions récentes du bourg

UAc

tissu à faible densité du bourg

UAd

zone de reconversion des fermes

UB

hameaux et écarts

UEa

équipements : le Carmel

UEb

équipements : l'Assomption

UEc

équipements communaux

UR

emprise autoroutière

UX

zone d'activités

UY

emprise SNCF - TGV

A

zone agricole

Ax

zone d'activités liées à la zone agricole

Azh

zone humide en zone agricole

N

zone naturelle

Nzh

zone humide en zone naturelle

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

FORGES

ELABORATION

prescrite le : 18 novembre 2014

arrêtée le : 07 novembre 2016

approuvée le : 14 septembre 2017

mise à jour le :

modifiée le :

I re REVISION

prescrite le :

arrêtée le :

approuvée le :

PIECE N° 3.2

VILLAGE
ET HAMEAUX

Echelle 1/ 2 500

VU pour être annexé à la délibération du : 14 septembre 2017